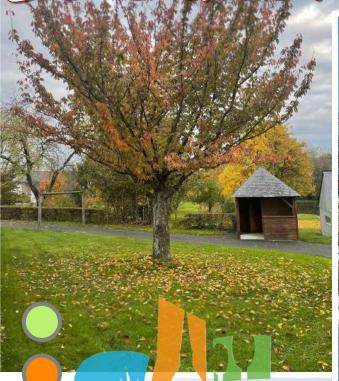
2022



S Buletin Municipa







33







COMMUNE

P.4 à 5 Infos Mairie P.6 à 17 Infos communales P.18 à 25 Travaux 2021

VIE ASSOCIATIVE

P.26 à 27 Autour des enfants P.28 à 29 AS La Chapelle Craonnaise P.30 Moto-Club Capello's

P.31 Tennis de table

P.32 à 33 Comité des fêtes

P.34 à 35 Groupement de défense

P.36 à 37 Club du bon accueil

VIE DES QUARTIERS

P. 38 La Minée

P.39 Acacias et Fresne

P.40 à 41 Le Pâtis et son arrondissement

DIVERS

P.42 à 44 Divers Services

P.45 Main tendue

P.46 à 47 Animation jeunesse

P.48 Bassin de l'Oudon

P.49 Infos recyclage

P.50 à 51 La petite histoire

P.52 Calendrier

Edito du Maire

Par ce traditionnel bulletin, le Conseil Municipal et moi-même, vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Année qui, semble-t-il, s'annonce encore compliquée, vu le contexte sanitaire actuel. L'année 2021 a été difficile pour nous tous puisque le Covid a toujours été présent. Grâce aux gestes barrières et à la mise en place de la vaccination, la crise sanitaire a cependant été maîtrisée. La vie associative et économique a pu reprendre et l'on peut s'en féliciter. Tout en étant optimistes, nous devons encore et plus que jamais respecter les protocoles mis en place par notre gouvernement. Je rendrais hommage à tous les professionnels de santé qui, par leur compétence et leur bienveillance, ont pu nous accompagner et nous accompagneront encore, car la crise sanitaire est malheureusement toujours présente. Je remercie la population qui accepte de suivre toutes les recommandations définies par les services de l'État.



Les projets 2021 ont pris du retard mais devraient se réaliser en début 2022. Je pense notamment à l'aménagement de l'entrée de l'église et au garage du logement de Mme Macé.

Concernant la circulation dans le bourg, un radar pédagogique a relevé le nombre de véhicules qui circulait et contrôlé leur vitesse. Après restitution de ces données, des mesures devront être mises en place pour réduire la vitesse et sécuriser les usagers, sans pour autant en impacter les riverains.

Projets 2022

Il est prévu la construction d'un bâtiment dans le prolongement des vestiaires du foot, servant de stockage, pour les différentes associations comme le Comité des fêtes, le Moto-club...

Concernant l'aménagement de la rue du lotissement des Acacias, Mayenne Ingénierie a été mandatée. Une étude topographique complète et estimative de l'ensemble est réalisée et la restitution est prévue début 2022.

La réouverture du restaurant est à l'étude et plusieurs scénarios ont été enregistrés. Une candidature sérieuse est étudiée en partenariat avec le C.C.P.C. Nous en sommes aux démarches administratives et à la faisabilité de la reprise pour une installation au printemps prochain.

Espérons que ce projet aboutisse et qu'une dynamique sociale se recrée comme c'était le cas auparavant.

Voilà les projets qui se dessinent pour 2022.

Je remercie particulièrement les adjoints qui sont présents et tout le Conseil Municipal, le personnel communal pour leur disponibilité et leur travail sur le terrain au quotidien.

Je n'oublie pas les bénévoles, les présidents d'associations et vous tous pour l'intérêt que vous portez à notre commune.

Je reste à votre disposition et à votre écoute et vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Infos Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



La Mairie est ouverte le:

Lundi et le vendredi de 9h à 12h30 Le mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

① 02 43 98 81 92

⊠ lachapellecraonnaise@orange.fr

Site internet : www.chapelle-craonnaise.fr



Page Facebook :

Mairie La Chapelle Craonnaise

Conseil Municipal



Gérard LECOT Maire

62 ans Agriculteur



Christophe COUËTOUX DU TERTRE 2ème Adjoint

65 ans Retraité



Rémi GAROT 1er Adjoint

56 ans Agriculteur



David BEAUMONT 3ème Adjoint

53 ans Ouvrier







Denise CHAUDET

55 ans
Secrétaire de mairie



Hervé AUBERT

47 ans
Attaché
Technico-Commercial



Estelle GUINEHEUX

38 ans
Comptable



Viorika BARBE 48 ans Traductrice



Jean-Christophe HOUTIN 50 ans Agriculteur



Étienne BOITTIN

44 ans
Chauffeur



Maryline PRAMPART
52 ans
Atsem

Salariés communaux



Véronique GOHIER-MENARD



Thierry METAIRIE



Régine ACQUEBERGE







ETAT CIVIL 2021



Avah GERARD née le 8 mars 2021

Jeanne MALHER née le 17 avril 2021

Salomé DUTERTRE née le 11 novembre 2021

Adèle CIVET née le 12/12/2021.

RECENSEMENT 2020

Un recensement de la population a été réalisé du 16 janvier au 15 février 2020. La commune remercie Mme SEBY Jeannine, agent recenseur, pour son travail auprès de la population.

Il faut retenir que dans le cas d'un recensement en 2020, les résultats de cette collecte seront publiés fin 2022 pour une entrée en vigueur au **I er janvier 2023**. La population totale comprend la population municipale à laquelle on ajoute la population comptée à part.

Les éléments récapitulatifs de la collecte - logements recensés :

Le nombre de bulletin individuel était de 328 avec 148 logements d'habitation enquêtés (dont 132 résidences principales). Il a été dénombré 16 logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants.

Ces comptages ne constituent en aucun cas la population totale de la commune.

Notamment, ne sont comptabilisés ni les effectifs relevant du traitement des fiches de logement non enquêtés, ni la population comptée à part recensée dans d'autres communes.

www.le-recensement-et-moi.fr





Nous n'avons malheureusement plus d'assistante maternelle qui exercent sur la commune de la chapelle craonnaise.





Relais Petite Enfance (RPE) de Cossé le Vivien (Pays de CRAON)

Ce service, neutre et gratuit, est destiné aux assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents et enfants de 0 à 4 ans.

D'une part, le Relais propose des temps de rencontre de 9h30 à 11h30 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis. Ces séances sont proposées selon un programme trimestriel, disponible auprès du Relais ou sur le site internet www.paysdecraon.fr. C'est un lieu collectif, de rencontres et d'échanges entre adultes et enfants (temps de jeux libres, d'expérimentation, partage d'expérience).

- D'autre part, le Relais peut accompagner les parents et futurs parents : -> Informations sur les différents modes de garde : assistant maternel, Halte-garderie, garde à domicile, crèche...
- -> Informations générales relatives à l'emploi d'un professionnel (assistant maternel, garde à domicile...): documents utiles, contrat de travail, salaire, déclaration...

Le RPE peut vous communiquer la liste des assistants maternels sur demande : liste actua-lisée régulièrement détaillant leur nombre de places disponibles, leurs amplitudes horaires de garde, l'accueil en périscolaire ou non, etc...

Le Relais peut aussi accompagner les professionnels et futurs professionnels petite enfance:

- -> Informations sur les professions de la petite enfance (assistant maternel, garde à domicile...) et l'accès à ces métiers
- -> Informations générales en matière de droit du travail : convention collective, congés payés, rupture de contrat...
- -> Un accompagnement dans votre profession en vous proposant des soirées d'information, des formations, ...

N'hésitez pas à contacter le Relais pour toutes informations, ou demande de rendez-vous

Nathalie DENIAU Relais Petite Enfance du Pays de Craon Secteur Cossé le Vivien 58 Place Tussenhausen 53 230 COSSE LE VIVIEN 06.22.00.07.27 / 02.43.91.79.21 rpecosse@cias.paysdecraon.fr

SALLE DES FETES

Dépose complète du plafond existant pour le passage des conduites de ventilation et du nouveau système de chauffage. Pose d'une isolation sur tout le plafond et dalle de plafond sur une nouvelle structure métal.

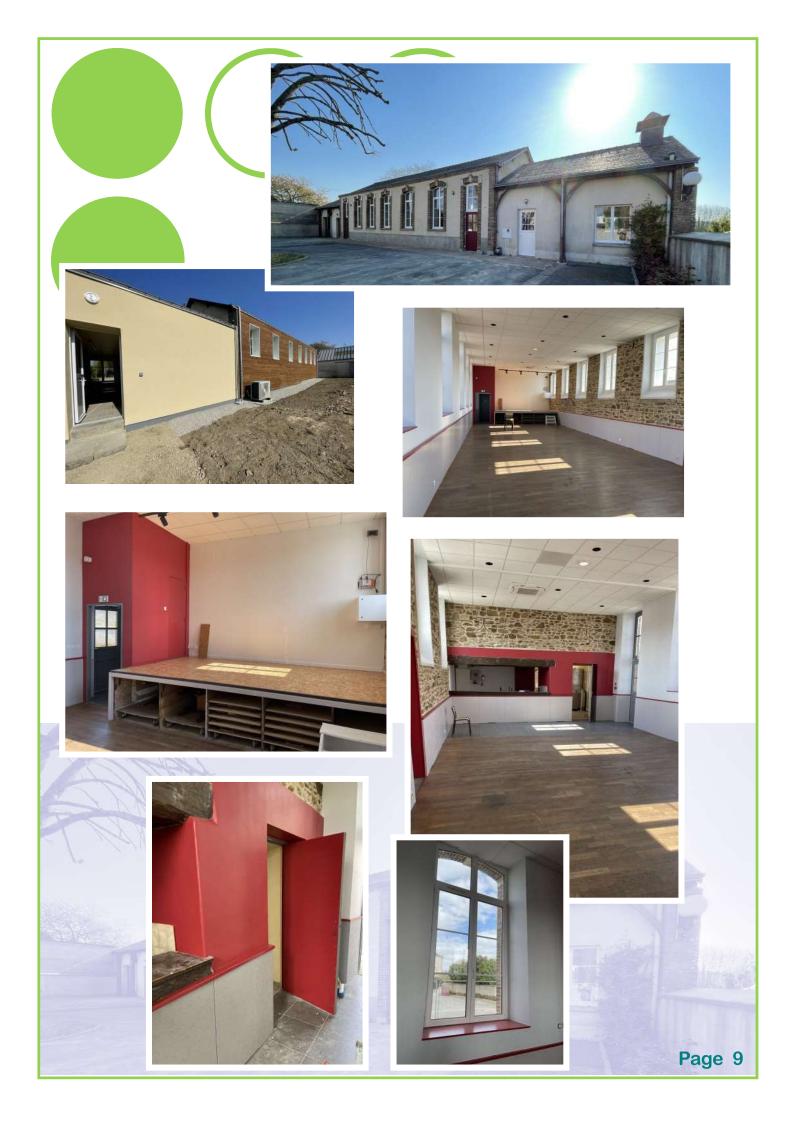
Isolation de la façade avant par l'intérieure pour respecter l'aspect de la façade extérieure

Isolation de la façade arrière par la pose d'un isolant Laine de Roche. derrière un Bardage faux claire voie.

L'arrière de la cuisine sera aussi isolée puis recouverte d'un enduit



Dépose du plancher existant vieillissant et mal ventilé, coulage d'une dalle et pose d'un carrelage sur toute la longueur du bar



TARIFS SALLE DES FETES

COMMUNE HORS COMMUNE

HABITANTS

Location jusqu'à 40 personnes 115.00€ 125.00€

Location de 41 à 70 personnes I30.00€ I40.00€

Location de plus de 70 personnes 160.00€ 170.00€

Location week-end entier (samedi et dimanche):

tarif en supplément du dimanche 70.00€ 75.00€

Chauffage (par jour du 1er novembre au 31 mars) 35.00€ 35.00€

Vin d'honneur 40.00€ 45.00€

Chauffage pour un vin d'honneur 20.00€ 20.00€

Location pour une association Gratuit pour 2 locations par an

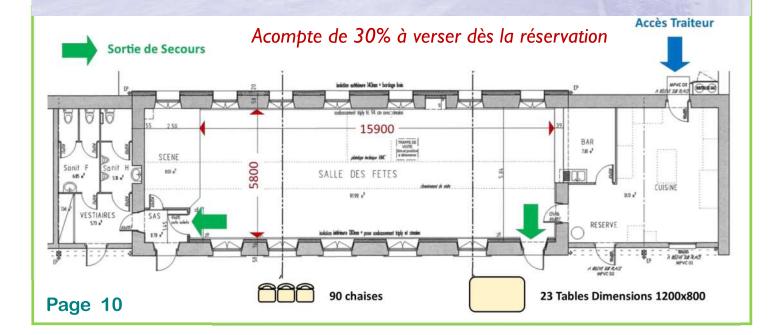
Le prix d'une location classique

HABITANTS

Salle rendue sale : tarif par heure

(si le ménage dépasse 2h) 27.00€ 27.00€

Vaisselle cassée ou perdue (l'unité) 2.00€ 2.00€



Cavurne au Cimetière





Cette année, le Conseil Municipal a validé la création de 3 cavurnes.

Elles viennent d'être achevées.

Une étude comparative des prix de ventes de cavurnes des communes similaires à la Chapelle Craonnaise est en cours, elle sera présentée au Conseil Municipal afin de déterminer un prix pour notre commune.

Un règlement du cimetière sera mis en place en 2022.

Défibrillateur



Pour rappel, un Défibrillateur est mis à votre disposition sur le côté de la Mairie, accessible par l'entrée de la salle des fêtes.





Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes de fibrillation cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en vue des élections présidentielles et législatives de 2022:

en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;

en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription ;

par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Présidentielle

ler tour: 10 avril 2022

2d tour: 24 avril 2022

Législative

I^{er} tour: I2 juin 2022

2^d tour : 19 juin 2022

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Géraldine BANNIER Députée (2ème)



« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier ou lors de permanences mobiles. J'organise des cafés citoyens dans des cafés/bars dans diverses communes. Ils sont annoncés quelques jours avant dans les journaux, en mairies et sur mon site internet. »

Permanence parlementaire:

13 place Paul Doumer, 53 200 Château-Gontier.

14h30-18h30 Lundi Mercredi 14h-17h 9h-12h30

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis.

Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02.43.12.63.82





Dimanche 7 novembre, la commune a rendu hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale.

À cette occasion, Michel HOUTIN ancien maire, s'est vu remettre la médaille du combattant pour service rendu lors de la Guerre d'Algérie



France services, proche de vous, proche de chez vous 29 rue de la Libération 53400 Craon

Accueil du Lundi au vendredi.

Nous conseillons la prise de rendez-vous pour un accompagnement aux démarches : 02 43 09 09 65 / franceservices@cias.paysdecraon.fr

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

- · Accueil, information et orientation
- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

Accessibilité

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils vos démarches administratives ou besoin d'aide pour l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une France services. Où que vous vous trouviez, vous pouvez accéder en moins de 30 minutes à un service public de qualité, offert par des agents formés et disponibles, quel que soit la France services qui vous accueille.

Accompagnement

Quand vous vous rendez dans une France services. vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives quotidien, vous accueillent dans un lieu de vie agréable et convivial. Audelà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

Numérique

Création d'une adresse email, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de identifiants accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques et dans vos besoins numériques du quotidien. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des neuf partenaires.





















Pêche au plan d'eau communal

Cartes à la journée 1,5 € la gaule

Cartes à l'année à prendre à la Mairie :

20 € la carte pour deux gaules par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans

La carte à l'année peut être prise par tout le monde, même

pour les

pêcheurs n'habitant pas la commune.

Empoissonnement de l'étang 110kg en début d'année avec l'aide de Bénévoles

Les poissons sont achetés à l'entreprise AQUA2B







Quelques règles du vivre ensemble



La mairie appelle les habitants à

ATTENTION AUX ARNAQUES!

la plus grande vigilance pour des faits de démarchages abusifs.

Soyez vigilants, quelques mesures simples peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Ne pas laisser entrer les vendeurs chez soi.
- S'informer de la réalité de leur démarche en exigeant une autorisation écrite de la collectivité s'ils prétendent venir de la part de la municipalité.
- Exiger les coordonnées du vendeur, de son entreprise et les contrôler.



RAPPEL:

les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30 les samedis et mercredis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H



Divagation des animaux domestiques

Nous vous rappelons que les trottoirs de notre village et les aires de jeux pour nos enfants ne sont pas des lieux propices à recueillir les déjections de votre animal de compagnie, et que tout propriétaire d'animaux en divagation est passible d'une amende, alors s'il vous plaît un peu de civisme...



Le code pénal prévoit de sanctionner ces comportements (article R632-1). Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique expose à

une contravention de deuxième classe (35 à 75 €)



Radar mobile

Un radar pédagogique a été installé sur la période du 15.11.2021 au 02.12.2021. Le but de celui-ci était de connaître la vitesse de circulation des véhicules dans différents endroits de la commune.

Sur les diagrammes circulaires, ci-dessous, vous pourrez constater que plus de 90% des véhicules entrants et près de 88 % des véhicules sortants respectent la vitesse maximum autorisée en agglomération. Bravo et Merci!

En revanche, et c'est bien dommage, un petit

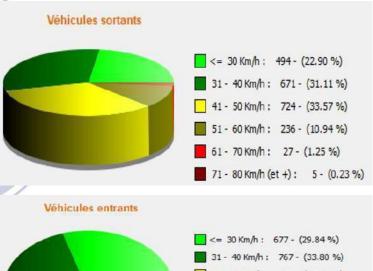
pourcentage roule vite dans notre commune.

Des vitesses très excessives ont été enregistrées !!

Seulement, nous ne sommes pas seuls!

Des enfants circulent dans le bourg
pour aller à l'arrêt de bus ou rentrer
chez eux. De nombreuses personnes se
promènent également sur notre commune.

Nous appelons donc à la vigilance et à la bienveillance de tous (3)





Entreprise nouvellement installée



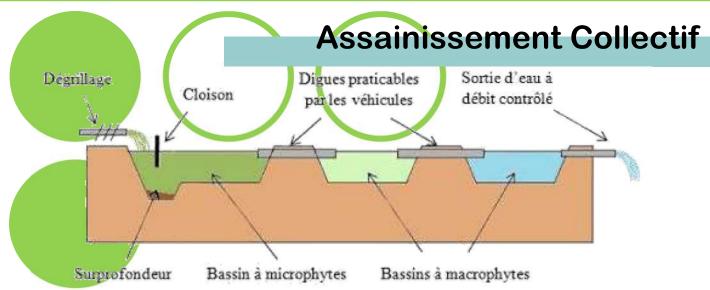
M3D53 vous propose divers services informatiques :

- Recyclage et vente de PC reconditionnés
- Création de site Web
- Service d'impression 3D
- Maintenance informatique

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.

www.m3d53.fr contact@m3d53.fr 06.58.47.59.86

Toutes les nouvelles entreprises installées dans la commune sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter!



Quelques recommandations pour ne pas perturber notre système d'assainissement communal :

Ne pas jeter dans les toilettes, les serviettes hygiéniques, les capsules de « tampons », les lingettes, ou autres déchets solides non biodégradables.

Interdiction de rejeter tous produits chimiques : les huiles alimentaires, les huiles de vidange, des solvants (white spirit, antigel, essence, rinçage de cuve a fioul, désherbant ...), des vernis ou des peintures, etc....ces produits doivent être portés à la déchèterie.



Exemple des Lagunes de La chapelle Craonnaise!

Bassin de rétention

Ci-joint le bassin de rétention d'eau situé en contrebas du lotissement des Fresnes/Acacias lors des fortes pluies du mois de Septembre



Travaux 2021



Elagage saule de l'étang

Réalisation par l'entreprise L'OURY ELAGAGE puis déchiquetage des végétaux qui resserviront la commune autour des plantations et des jeux pour enfants





Restauration habitation communale



Pose d'une nouvelle couverture Ardoises Naturelles au lieu dit « Les remises » par l'entreprise SUHARD



Parcelles à vendre



3 panneaux ont été installés aux entrées de la commune

Les enfants du Pâtis et des Hourdrières ont leur arrêt de Bus

Grace à la mise à disposition gracieuse de ce terrain par les propriétaires des lieux, la commune à pu réaliser des travaux par l'entreprise

CREA DESIGN AMENAGEMENT.

Les enfants peuvent ainsi prendre le car en toute sécurité.







Animaux de la commune ...



Aménagement sur l'étang de la commune d'un abris pour les canards et poules d'eau de passage.



Moule d'eau douce retrouvée à l'étang.



Un chevreuil se promenant dans nos lagunes.

Page 19



Début de l'année

Début Février, la commune s'est retrouvée sous un joli manteau neigeux







Un grand Merci à Gérard qui a déneigé les rues avec son tracteur et à Thierry qui a démarré sa journée très tôt pour déneiger certains endroits du bourg

Page 20



Rénovation du Baptismaux situé à l'église St Martin de la Chapelle Craonnaise

Notre beau saule pleureur, qui était devenu trop fragile, a été transformé en une nouvelle aire de jeu pour les enfants



Fleurissement

Pose de massifs fleuris sur les côtés de la rotonde après avoir apporté la terre végétale





Fleurissement des bords de route des lotissements

Opération « argent de poche »

Période des Vacances d'été

Les jeunes de plus de

16 ans et moins de 18 ans sont invités chaque année à participer au dispositif Argent de poche. Ils sont encadrés par Thierry Métairie et Régine Acqueberge.

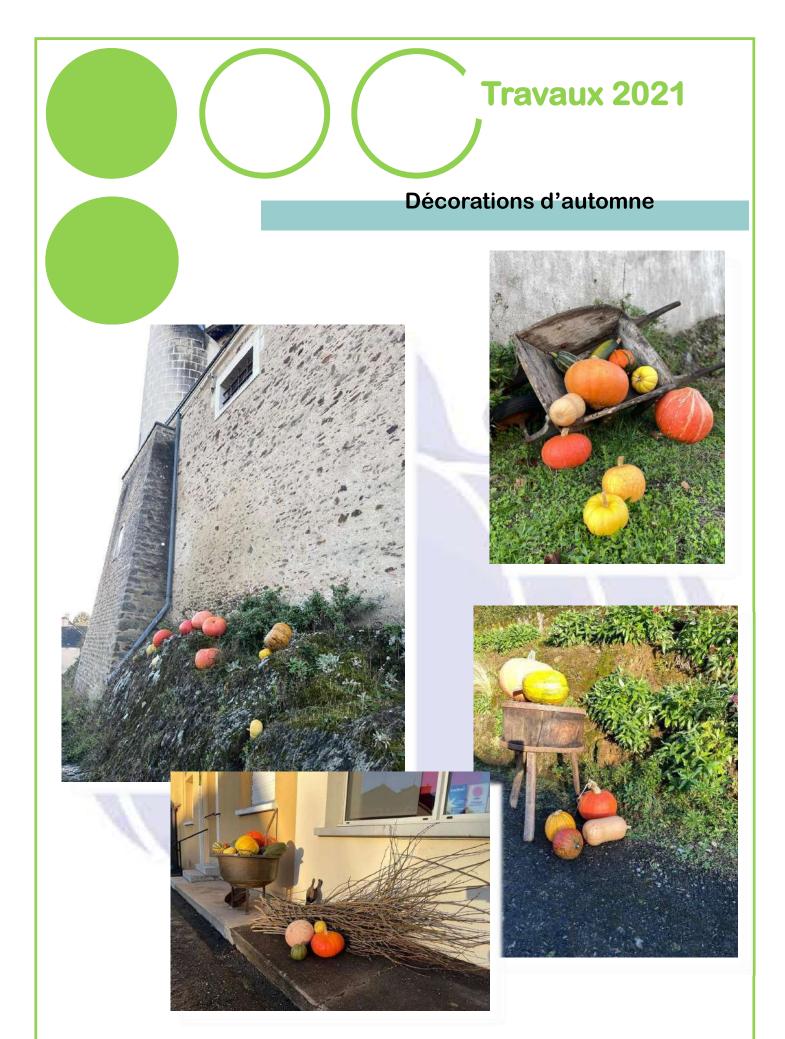
Au programme : ponçage, peinture, nettoyage et entretien de l'étang et du cimetière, débroussaillage et rénovation des chaises de la salle des fêtes !



Période des Vacances d'automne

Page 22









L'association propose diverses activités destinées aux enfants de la commune et des communes alentour : chasse aux œufs de Pâques, activités ludiques lors de la fête communale en juillet, Halloween, après-midi jeux de société, spectacle de fin d'année,...

D'autres activités pourraient être proposées...

Aussi, nous souhaitons faire appel à vous, parents, pour venir renforcer l'équipe (les enfants des membres actuels grandissent !)

Nous vous invitons à l'assemblée générale de l'association le :

MARDI 18 JANVIER 2022 A 20H30 Salle Benjamin Anger

Dans cette grille de mots mêlés trouve et entoure les légumes représentés par les images. Les mots sont cachés verticalement de haut en bas ou horizontalement de gauche a droite

